

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Être bien au quotidien dans votre ville.

Le bien-être personnel est un préalable indispensable au bien-vivre avec les autres dans notre vie sociale, professionnelle ou familiale.

Nous nous préoccupons d'ailleurs régulièrement du bien-être de nos semblables.

Combien de fois, en effet, dans une journée, demandons-nous à nos voisins, nos amis, nos collègues de travail : « Comment allez-vous ? ».

Pourtant, dans notre vie quotidienne, nous n'avons pas toujours le temps, voire même la possibilité de penser à nous, de penser à notre bien-être.

« Se sentir bien », c'est aussi se sentir bien dans sa ville, se l'approprier, y trouver les moyens de se réaliser culturellement et physiquement.

Les dimanches culturels mis progressivement en place par la municipalité auront pour objectif d'aider les Deuillois à trouver les activités qui leur permettront de s'épanouir culturellement, pas uniquement en spectateur, mais aussi en tant qu'acteur.

Les samedis sportifs poursuivent le même objectif, et pour nous permettre de pratiquer le sport qui nous convient en toute possession de nos moyens physiques, des espaces de fitness en plein air seront mis en place. Le premier vient d'être inauguré dans le parc Winston Churchill.

« Se sentir bien », c'est aussi avoir la certitude de pouvoir trouver les moyens nécessaires autour de soi pour une bonne prise en charge de sa santé, autant sur le plan curatif que préventif, et nous savons qu'il existe une juste préoccupation des Deuillois dans ce domaine essentiel.

Même si ce problème n'est pas spécifique à notre commune, nous travaillons avec les professionnels de santé existants afin que soit maintenu un nombre suffisant de médecins et paramédicaux pour que notre ville ne devienne pas un désert médical.

Le « pôle santé », actuellement en cours de construction, qui sera par ailleurs complété par une salle de motricité, permettra à tous les Deuillois de bénéficier d'une prise en charge plus efficiente en mettant à leur disposition une information utile et complète sur les différentes possibilités de prise en charge.

Il conviendra aussi d'améliorer la coordination des soins pour nos anciens, mais aussi pour toutes les autres tranches d'âges, dès que la complexité de la prise en charge justifiera une coordination.

La finalisation de ce pôle se fera en parfaite concertation avec tous les professionnels de santé de notre ville.

Rompre l'isolement des médecins et des professionnels paramédicaux en les aidant à mieux gérer « l'à côté » de la prise en charge médicale, tel sera aussi l'un des objectifs de ce projet.

Michel Baux, 1^{er} adjoint au maire
Dominique Petitpas, 2^e adjoint au maire
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe d'opposition "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière !

Des paroles et des actes : protéger la nature à l'aide du BIP...

Des paroles...

Dans son éditorial du mois de mai, madame le maire souligne en des termes exaltés l'importance de la prochaine fête de la nature pour « ... prendre conscience de cette nature si fragile qui nous entoure, qui contribue à notre bien être et s'offre sans détour ». Et de conclure par une maxime philosophico-écologique digne de Nicolas Hulot : « L'homme n'a pas tissé la toile de sa vie. Il n'est que le fil de cette toile. Quoiqu'il fasse à la toile, il le fait à lui-même. » En cette année de la COP21, le sommet pour sauver le climat qui se tiendra au Bourget en décembre prochain, nous ne pouvons que souscrire à cette affirmation.

... Et des actes

Lors de la séance du Conseil Départemental du 27 avril dernier, notre maire, vice-présidente de la CAVAM et conseillère départementale s'est jointe sans ciller à ses collègues pour voter la mise en enquête publique de l'avenue du Paris Est (BIP Est). Il s'agit de la portion de Bonneuil-en France à Groslay d'une longueur de 5,5 km en 2X2 voies. Coût annoncé : 146 M€ ! Dans le même temps, la majorité à laquelle elle appartient n'a pas hésité à rogner ou supprimer des dispositifs d'intérêt général de toutes sortes : accueil petite enfance, EHPAD, missions locales, aide à la garde d'enfants à domicile, aide éducative, hausse des tarifs des cantines des collèges...

Le BIP aux portes de notre commune

Madame le maire avait justifié son cumul des mandats par « une plus-value » pour Deuil : on voit le résultat. Le lancement de cette enquête publique est un pas de plus vers la réalisation du BIP sur notre commune : une fois l'avenue à Groslay, le conseil départemental, soutenu par les édiles locaux, aura beau jeu de présenter son bouclage comme inéluctable.

Alors que nous subissons des pics de pollution à répétition, cette nouvelle voie ne fera qu'augmenter la circulation automobile sans arguments sérieux. Ce projet du passé n'a plus sa place dans notre ville et que l'argent qui lui est consacré serait mieux employé à aider des communes qui n'ont aujourd'hui plus les moyens d'investir et d'accompagner leurs administrés, parfois en grande difficulté.

Les actes du maire ne tiennent pas compte des aspirations des citoyens exprimées lors de la concertation de 2012 et contredisent son engagement de campagne n° 13 : « Refuser la création du BIP (Boulevard Interparisis). »

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch-Bauer et Vincent Gayraud - <http://changerdeuil.fr>
RDV en mairie : fabrice.rizzoli@changerdeuil.fr

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

Commissariat de Deuil la Barre : Chronique d'une surprise annoncée

Si l'idée d'un nouveau commissariat sur notre commune fait son chemin depuis plus d'une décennie, il semblait il y a un peu plus d'un an que le projet allait prendre forme. Après de nouvelles réflexions, un changement de lieu (Prévu initialement dans le centre ville, puis par la suite dans la zone du Moutier et de nouveau en centre ville), on s'interroge à nouveau quant à son financement.

Le Parisien du jeudi 21 mai titrait : « La police du Val d'Oise fait sa révolution ». Le journaliste écrivait : « Plus de policiers sur le terrain et moins d'accueil du public ... limité aux heures de bureau dans les petits commissariats qui deviendront de simple poste de police ». Il ajoutait : « ... plusieurs postes existants pourraient fermer dans le cadre de cette restructuration » ... « Il n'y restera que les effectifs nécessaires pour assurer les dépôts de plainte en journée et le traitement des petites affaires judiciaires ». Enfin, était annoncé le rattachement du commissariat de Deuil la Barre à Enghien début 2016. Tout cela est surprenant quand on connaît la sociologie de notre circonscription, comment peut on faire un choix entre accueil du public et présence sur le terrain ? Quelle est la définition d'un « petit commissariat » ? Notre commune a besoin d'un vrai commissariat, indépendant et ayant les moyens de son action. Notre ville est une ville majeure, desservie par deux gares, chef lieu du canton et avec une population du double de celle d'Enghien.

Ces derniers mois ont vu sur la commune de Deuil de nouvelles violences et agressions : Bagarres à la Galathée avec 13 arrestations, trafic de drogue aux Mortefontaines, vol de téléphone près du collège E. du Châtelet ou agressions contre le lycée Camille St Saens et la gare de Deuil Montmagny.

Ce constat devrait être le fer de lance d'un combat politique unilatéral pour qu'enfin Deuil la Barre se dote d'un commissariat digne de ce nom et dans lequel les fonctionnaires de police pourraient exercer leur métier dans les conditions normales qui leurs sont dues.

Pour ce qui est du financement, où en est on exactement, difficile de le savoir. Il y a deux ans, il paraissait boucler, il semblerait qu'aujourd'hui il manque des fonds. Ce commissariat est une nécessité absolue dont l'utilité publique n'est pas négociable, il en va de l'intérêt de toutes et de tous. N'oublions pas que la première des libertés est la sécurité.

Jean Bevalet, Audrey Guilbaud et Anne-Gaëlle Maerten
deuiluneautrevoie@gmail.com